



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

REGLEMENT CHALLENGE FUTSAL

Loi 3 : NOMBRE DE JOUEURS

- Joueurs :

Tout match est disputé par deux équipes composées sur le terrain chacune de **cinq joueurs au maximum**, dont l'un sera gardien de but. Pour débiter un match, chaque équipe devra présenter cinq joueurs sur le terrain dont 1 gardien de but. Le match sera arrêté si une équipe présente moins de 3 joueurs (dont un gardien) sur le terrain.

Lors des phases 1 et 2, un joueur ayant participé avec une équipe sur un plateau ne peut participer avec une autre équipe sur le même plateau ou sur un autre plateau, que ce soit à la même journée ou sur une autre journée. Si le cas se produit, les deux équipes concernées ne pourront pas se qualifier pour la phase finale.

- Procédure de remplacement : Remplaçants / Remplacés

Le nombre **maximum de remplaçants autorisé est de cinq**. Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match. Un joueur qui a été remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.

Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors-jeu (sans arrêt de jeu et sans demander l'autorisation à l'arbitre) mais pour lequel il convient d'observer les dispositions suivantes :

- **Le joueur quittant le terrain doit passer la ligne de touche, en traversant la zone de remplacements de son équipe (devant son banc).**
- Le joueur pénétrant sur le terrain doit également traverser sa zone de remplacement. Il ne peut le faire que quand le joueur sortant a entièrement franchi la ligne de touche. Pour cela, tous les joueurs « remplaçants » portent une chasuble qu'ils donnent au joueur remplacé lors de leur entrée sur l'aire de jeu.
- Tout remplaçant est soumis à l'autorité et aux décisions de l'arbitre, qu'il soit appelé à jouer ou non.
- La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant pénètre sur le terrain de jeu. Le remplaçant devient alors joueur, et le joueur qu'il a remplacé cesse d'être joueur. Le gardien de but peut remplacer n'importe quel joueur de champ.



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

Loi 4 : EQUIPEMENTS DES JOUEURS

- Sécurité :

L'équipement ou la tenue des joueurs ne doit en aucun cas présenter un danger quelconque pour lui-même ou les autres. Ceci s'applique aussi aux bijoux en tout genre.

- Equipement de base :
 - Le port des protège-tibias est obligatoire.
 - Les seules chaussures autorisées sont les espadrilles de toile ou des chaussures de sport ou de gymnastique en cuir mou, avec semelles de caoutchouc ou en matière similaire. Le port des chaussures est obligatoire.
- Gardien de but :
 - Le gardien de but est autorisé à porter un pantalon de survêtement.
 - Il doit porter une tenue le distinguant des autres joueurs et de l'arbitre. Si un joueur de champ remplace un gardien de but, il doit porter un maillot de gardien de but portant son numéro correspondant.

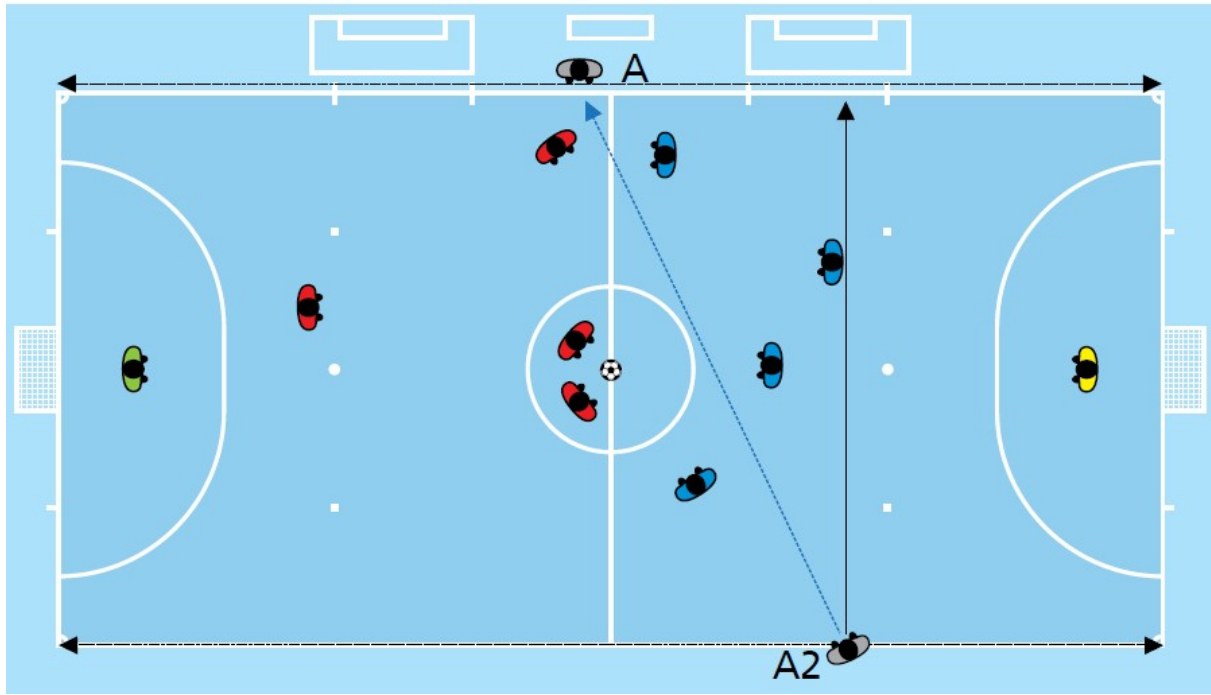
Loi 5 : ARBITRES

- Pour les U11, U13 et U15F : L'arbitrage est assuré en binôme : l'éducateur (arbitre principal) et un joueur (arbitre secondaire) du club désigné pour l'arbitrage. **Ils se positionnent chacun sur une ligne de touche, un de chaque côté du terrain. Déplacements sur toute la longueur. Les 2 arbitres prennent les décisions sur la totalité de l'aire de jeu**
- Pour les U15, U17 et U18F : L'arbitrage est effectué par 2 jeunes du club désigné pour l'arbitrage **positionnés sur une ligne de touche, un de chaque côté du terrain. Déplacements sur toute la longueur. Les 2 arbitres prennent les décisions sur la totalité de l'aire de jeu soutenus par leur éducateur.** Ce dernier veillera au bon déroulement des rencontres, conseillera les jeunes arbitres, et aura le pouvoir de trancher en cas de litige.



District Aveyron Football

Saison 2023-2024



Loi 7 : DUREE DES MATCHES

Les matches se joueront sans mi-temps.

Phase 1 à 2 Plateaux, temps de jeu :

- 10 mn pour les poules de 9 équipes
- 12 mn pour les poules de 8 équipes
- 15 mn pour les poules de 7 équipes
- 18 mn pour les poules de 6 équipes

Concernant la Phase 2, les temps de jeu seront de :

- « X » minutes pour les poules de « X » équipes



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

Loi 8 : COUP D'ENVOI ET REPRISE DE JEU

Sur un coup d'envoi ou une remise en jeu, l'adversaire doit se trouver à 5 mètres du ballon. Pas de but direct.

Loi 9 : BALLON EN JEU ET HORS JEU

Le ballon est hors-jeu dès que le ballon franchi entièrement la ligne de sortie.

Lorsque le ballon touche accidentellement le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche, à la hauteur de l'impact du ballon. La touche est en faveur de l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier.

Loi 10 : BUT MARQUE

Un but est marqué quand le ballon a entièrement franchi la ligne de but entre les poteaux et sous la barre transversale. Toutefois, **un but ne peut être validé si le gardien de but de l'équipe attaquante lance ou frappe intentionnellement le ballon de la main ou du bras depuis sa surface de réparation et qu'il est le dernier joueur à toucher le ballon.**

De plus, un but inscrit sur tacle ne sera pas validé.

Loi 12 : FAUTES ET COMPORTEMENTS ANTISPORTIFS

Tous les tacles, qu'ils soient offensifs ou défensifs, avec des adversaires proches ou pas, sont INTERDITS



District Aveyron Football

Saison 2023-2024

Fin de la rencontre : Seuls les Pénaltys et Coups de Pied de Pénalité après fautes cumulées (6 ou 9 mètres) sont tirés après le buzzer ou la fin de la rencontre, si la faute a été commise avant le buzzer ou la fin de la rencontre.

Les fautes et comportements antisportifs doivent être sanctionnés comme suit :

- **Les Coups francs Directs**

Ils peuvent **se tirer directement**. Ballon arrêté à l'endroit où la faute a été commise et **adversaires à 5 m.**

Temps décompté : 4 secondes

Rappel des principales fautes, commises par inadvertance, par imprudence ou par excès de combativité :

- Charge un adversaire, même avec l'épaule
- Bouscule un adversaire
- Sortie en glissade avec le pied ou les genoux de la part du gardien de but.



- **Coup de pied de réparation**

Un coup de pied de réparation est infligé à l'équipe qui, dans sa propre surface de réparation et lorsque le ballon est en jeu, commet l'une des infractions pour lesquelles un coup franc direct doit être accordé.

Le gardien de but de l'équipe en défense doit rester sur la ligne de but, face à l'exécutant et entre les poteaux jusqu'à ce que le ballon ait été botté. Tous les joueurs autres que l'exécutant doivent se trouver sur le terrain de jeu, hors de la zone des 9 mètres (ligne en pointillée)

- **Coup de pied de pénalité – Cumul de fautes**

Les fautes seront comptabilisées par équipe et par match. A partir de la 4ème faute, l'équipe entre dans la pénalité : chaque faute entraînera un coup de pied de pénalité. Attention, la 4^{ème} faute est comprise dans la pénalité.



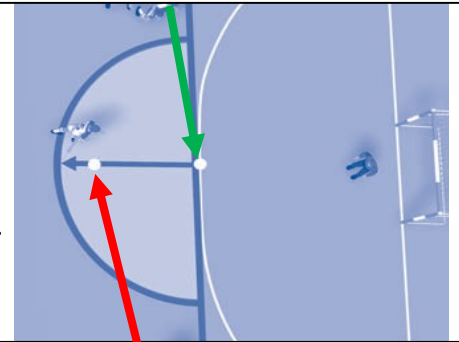
District Aveyron Football

Saison 2023-2024

Exécution au sifflet :

- **Position du ballon : face au but à 9 m et sans mur (ligne en pointillée).**
- Tireur identifié et temps décompté.
- Position des autres joueurs : derrière le ballon à 5 m. Position du gardien : à 5 m minimum du ballon.

Position du ballon lors d'un coup de pied de réparation (pénalty)



Loi 14 : COUP DE PIED DE REPARATION (Pénalty)

- **Le ballon est placé sur la ligne pleine de la zone face au but (6m).**
- Position de gardien sur la ligne. Tireur identifié. Exécution au sifflet.
- Tous les autres joueurs doivent se trouver derrière les 9 mètres (ligne en pointillée)

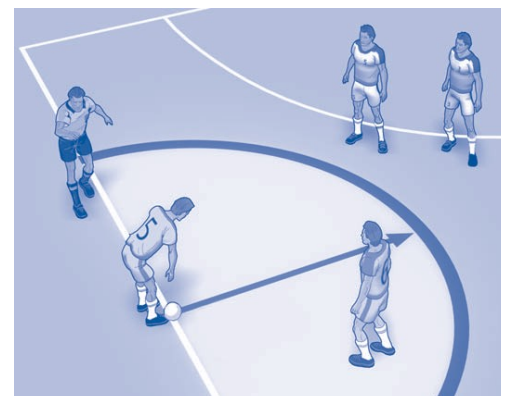
Position du ballon lors d'un coup de pied de pénalité (cumul de faute)

Loi 15 : RENTREE DE TOUCHE AU PIED

La rentrée de touche s'effectue exclusivement au pied. Le but ne peut pas être marqué directement sur une rentrée de touche.

La rentrée de touche est accordée :

- Quand le ballon a entièrement franchi la ligne de touche, que ce soit à terre ou en l'air, ou a touché le plafond.
- A l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche.
- A l'équipe adverse du joueur qui a touché en dernier le ballon.



Le ballon :

- **Doit être arrêté et placé sur la ligne de touche, ou légèrement en retrait.**

Le joueur exécutant la rentrée de touche :



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

- Doit avoir, au moins partiellement, les deux pieds soit sur la ligne de touche soit sur la bande de terrain extérieure à cette ligne au moment de botter le ballon.

Les joueurs de l'équipe défendante :

- **Doivent se tenir au moins à 5 mètres du point où la rentrée de touche est effectuée.**

Exécution :

- **L'exécutant doit procéder à la passe dans les 4 secondes à compter de l'instant où les adversaires sont à distance.**
- L'exécutant ne doit pas jouer à nouveau le ballon avant que celui-ci n'ait été touché ou joué par un autre joueur.
- Le ballon est en jeu dès l'instant où il a pénétré sur le terrain.

Loi 16 : SORTIE DE BUT

Le dégagement du ballon est la manière de reprendre le jeu après une sortie de but.

Un but ne peut pas être marqué directement sur dégagement du ballon.

Le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main dans les 4 secondes.

Le temps est décompté dans les catégories ;

Exécution :

- Le ballon est dégagé de la main d'un point quelconque de la surface de réparation par le gardien de but de l'équipe défendante.
- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est sorti directement de la surface de réparation.

Repasse du ballon d'un partenaire à son gardien :

- Illimitée mais le gardien doit reprendre et relancer aux pieds. Si reprise à la main : Coup Franc Indirect sur la ligne pleine de la surface de réparation. Le mur se positionne à 5 mètres du ballon.



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

Loi 17 : COUP DE PIED DE COIN

Un coup de pied de coin sera exécuté lorsque le ballon sort en sortie de but, après que le gardien ou un joueur de l'équipe défendante ait touché le ballon.

Sur un coup de pied de coin :

- Les joueurs de l'équipe adverse doivent se tenir au moins à 5 mètres du ballon jusqu'à ce qu'il soit en jeu.
- Le corner doit être exécuté, ballon arrêté, dans les 4 secondes à compter de l'instant où l'exécutant pose le ballon.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a bougé.
- L'exécutant ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché ou joué par un autre joueur.



DEFINITION DES ENGAGEMENTS

A. Jeunes :

2 niveaux possibles :

- **Niveau 1 (confirmé) : 1 seule équipe par club et par catégorie en Finale.**
- **Niveau 2 (moyen) : 2 équipes par club et par catégorie maximum en Finale**

Une équipe étant engagé sur le Niveau D1 en Foot Extérieur ne pourra engager des équipes en Niveau 2 Futsal sans en avoir engagé au moins une sur le Niveau 1 Futsal.

B. U18F, U15F :

1 seul niveau possible, par catégorie. 1 seule équipe par club et par catégorie en Finale.



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

DEFINITION DES EQUIPES QUALIFIEES

1. Jeunes Niveau 1 :

- **U11 : Phase 1** : 3 Poules de 8 et 9 équipes. Les 4 premiers se qualifient pour la Phase 2 Niveau 1 qualificative, qui débouchera sur la Phase Finale à l'Amphithéâtre. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.

Phase 2 en 1 Plateau : Phase qualificative pour la Phase Finale : 12 équipes réparties 2 poules de 6 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Les 13 équipes ne s'étant pas qualifiées lors de la Phase 1 effectuent une Phase 2 en 2 Poules. Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **U13 : Phase 1** : 4 Poules de 7 équipes. Les 3 premiers se qualifient pour la Phase 2 Niveau 1 qualificative, qui débouchera sur la Phase Finale à l'Amphithéâtre. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.

Phase 2 en 1 Plateau : Phase qualificative pour la Phase Finale : 12 équipes réparties 2 poules de 6 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Les 16 équipes ne s'étant pas qualifiées lors de la Phase 1 effectuent une Phase 2 en 2 Poules.

- **U15 : Phase 1** : 2 Poules de 6 et 5 équipes. Les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Pas de Phase 2

- **U17 : Phase 1** : 1 Poule de 7 équipes. Les 4 premiers se qualifient pour la Phase Finale à l'Amphithéâtre.

Pas de Phase 2

- **U15F : Phase 1** : 3 Poules de 8 équipes. Les premiers + le meilleur second se qualifient pour la Phase Finale à Villefranche de Rgue.
- **U18F : Phase 1** : 2 Poules de 4 et 5 équipes. Les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale à Villefranche de Rgue. Les autres équipes joueront un Plateau Phase 2 sans qualification.



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

Phase Finale : 4 équipes par catégorie : **U11/U13/U15/U17** à l'Amphithéâtre de Rodez le Dimanche 25 Février 2024 et **U15F/U18F** à Villefranche de Rgue le Dimanche 03 Mars 2024. Une seule équipe par club dans la catégorie. La Phase finale se déroulera en 2 phases :

3 Matches de poules de 4 équipes

Finale 1^{er} VS 2^{ème} et Petite Finale 3^{ème} VS 4^{ème}

Le temps de jeu de chaque match est de 15 minutes en continu.

En cas d'égalité à la fin du match de classement, 3 tirs au but seront exécutés. Si les deux équipes sont toujours à égalité à l'issue des 3 tirs au but, chaque équipe exécutera un tir au but jusqu'à ce qu'un vainqueur soit déterminé.

2. Jeunes Niveau 2 :

• Phase 1 : 2 Plateaux

- Matches aller-simple
- **En U.11** : 9 Poules de 8 et 9 équipes. Les 2 premiers des Poules et les 2 meilleurs 3^{ème} au ratio points/match, soit 20 équipes, sont qualifiés pour la « Phase 2 Niveau 2 Qualificative » qui débouchera sur la phase finale à St Geniez avec 8 équipes.

Toutes les autres équipes seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.

- **En U.13** : 7 Poules de 8 et 9 équipes. Les 2 premiers de chaque poule + les 6 meilleurs 3^{ème} au ratio points/match, soit 20 équipes, sont qualifiés pour la « Phase 2 Niveau 2 Qualificative » qui débouchera sur la phase finale à Séverac avec 8 équipes.

Toutes les autres équipes seront réunies et réparties en « X » poules. Ceci, afin de pouvoir mettre en place un plateau supplémentaire « Phase 2 Niveau 2 ». Les équipes ne se rencontreront pas toutes mais elles disputeront 3 ou 4 matchs sur le plateau.



District Aveyron Football

Saison 2023-2024

- **En U.15** : 5 Poules de 8 équipes. Les premiers de chaque poule + les 3 meilleurs seconds, soit 8 équipes, sont qualifiés pour la Phase Finale à Rignac.
- **En U.17** : 3 Poules de 8 et 9 équipes. Les 2 premiers de chaque poule + les deux meilleurs 3^{èmes}, soit 8 équipes, sont qualifiés pour la Phase Finale à Rignac.
- **Phase 2 U11/U13 en 1 Plateau** : Phase qualificative pour la Phase Finale :
U11/U13 : 20 équipes réparties en 4 poules de 5 équipes ; les 2 premiers se qualifient pour la Phase Finale.
- **Phases Finales Niveau 2 avec 8 équipes par catégorie en U11/U13/U15/U17 (2 équipes maximum par club dans la catégorie)** :

U.11 : Dimanche 11 Février 2024 à ST GENIEZ D'OLT

U.13 : Dimanche 11 Février 2024 à SEVERAC LE CHÂTEAU

U.15 : Dimanche 11 Février 2024 à RIGNAC

U.17 : Dimanche 11 Février 2024 à RIGNAC

La Phase finale Niveau 2 se déroulera en 2 phases :

3 Matchs de poules de 4 équipes (2 poules)

1 Match de classement

Le temps de jeu de chaque match est de 15 minutes en continu.

En cas d'égalité à la fin du match de classement, 3 tirs au but seront exécutés. Si les deux équipes sont toujours à égalité à l'issue des 3 tirs au but, chaque équipe exécutera un tir au but jusqu'à ce qu'un vainqueur soit déterminé.



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

Chaque équipe qualifiée, pour la Phase finale Niveau 2, peut amener un jeune arbitre ayant été performant sur les plateaux qualificatifs. Ce dernier se joindra à l'équipe d'arbitres officiels présents ce jour-là.

ATTRIBUTION DES POINTS (PHASE 1, PHASE 2 ET PHASE FINALE)

Les points pour les 3 phases du Challenge seront attribués de la façon suivante :

- Victoire : 3 points
- Nul : 1 point
- Défaite : 0 point
- Forfait : -1 point
- Si **une équipe ne se présente** pas sur un plateau, elle aura **un point de pénalité par match non joué**. Le match sera **gagné 3 à 0 par forfait pour l'équipe adverse**.

CLASSIFICATION (PHASE 1, PHASE 2 ET PHASE FINALE)

En cas d'égalité aux points entre plusieurs équipes d'une même poule, il sera tenu compte des dispositions suivantes :

1. Goal-average particulier
2. Goal-average général
3. Meilleure attaque
4. Meilleure défense
5. 3 tirs aux buts

Les meilleurs seconds, troisièmes, etc ... de poules sont déterminés de la façon suivante :

1. Meilleur quotient (points / matchs joués)
2. Meilleure attaque (buts / matchs joués)



District Aveyron Football



Saison 2023-2024

3. Meilleure défense (buts / matchs joués)

QUALIFICATION PHASE FINALE

Niveau 1 : Si 2 équipes du même club finissent 1^{er} et 2nd sur le Plateau Phase 2, et étant donné qu'une seule équipe par club peut se qualifier pour la Phase Finale, les qualifiés seront les 1^{er} et 3^{ème} du plateau concerné.

Niveau 2 : Si 3 équipes du même club sont en position de se qualifier à l'issue du Plateau Phase 2, et étant donné que 2 équipes maximum par club peuvent se qualifier pour la Phase Finale, les qualifiés seront les 2 équipes les mieux classées du club concerné + l'équipe suivant celle qui ne peut pas se qualifier.